

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 16 octobre 2015

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes VANDAELE Valérie, DRUI Anne, GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MARQUAND Catherine, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.  
M. POSSELT Henri a donné procuration à M. LEONARD Vincent.  
Mme SCHWARTZ Estelle a donné procuration à Mme VANDAELE Valérie.

La séance débute à 20 heures 00.

Le compte rendu de la réunion du 18 septembre 2015 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Philippe DRUI est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire propose l'inscription de 3 points supplémentaires à l'ordre du jour : Devis pour marquages d'emplacements et pose de panneaux, Devis pour réalisation et pose de panneaux d'évacuation et Demande de location salle AJLC. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte l'inscription de ces 3 points à l'ordre du jour.

**139-2015 Devis pour marquages d'emplacements et pose de panneaux** : Le maire présente les devis de 2 entreprises pour le marquage d'emplacements réservés sur le parking la salle et la pose des panneaux réglementaires. Le devis de la société « Marquage de bande du Saulnois » d'un montant de 1.031,20 € H.T soit 1.237,44 € T.T.C est le mieux disant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, retient la proposition de la société « Marquage de bande du Saulnois » pour un montant total de **1.031,20 € H.T soit 1.237,44 € T.T.C** Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire et à faire réaliser les travaux dès que possible.

**140-2015 Devis pour réalisation et pose de panneaux d'évacuation** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, retient la proposition de la société « ALTOFEU » pour un montant total de **435,60 € H.T soit 522,72 € T.T.C** pour la réalisation et la pose de panneaux d'évacuation et plans d'intervention dans l'immeuble sis 18, rue Nationale. Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire et à faire réaliser les travaux au plus vite.

**141-2015 Demande de location de la salle AJLC** : Le maire fait lecture de la demande du président du conseil de fabrique de Saint-Jean Rohrbach pour l'organisation d'un loto en date du 13 novembre 2015 dont les bénéfices sont prévus pour la remise en état peinture de l'église. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents moins une voix, fixe le montant de la location à **35 €** conformément à d'autres délibérations déjà validées antérieurement. M. Vincent LEONARD ne participe pas au vote.

**142-2015 D.P.U** : Le maire présente la nouvelle déclaration d'intention d'aliéner relative à un terrain bâti cadastré :

- section 1 parcelle n° 97/22 «3, rue du Général Eblé » de 7,56 ares

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de cette parcelle. Il sera porté à connaissance de l'acquéreur que l'ensemble du terrain située à l'avant de l'immeuble est propriété communale.

**143-2015 Subventions aux associations** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide le versement d'une subvention d'un montant de **861,43 €** à l'amicale des Mineurs de Saint-Jean Rohrbach en guise de remboursement des frais engagés lors du retour de jumelage avec Sotzweiler en date du 06 septembre 2015.

**144-2015 Remboursement VEOLIA :** Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte un chèque de **98,90 €** émis par VEOLIA Eau, relatif au remboursement d'un trop perçu ou d'un double paiement.

M. Henri POSSELT arrive à 20h 28.

**145-2015 Demande de subvention :** Le maire fait lecture de la demande du Président de l'U.S St-Jean pour une participation à l'acquisition de 8 buts mobiles pour les équipes de jeunes U7 et U9 lors de l'organisation de tournois. La dépense totale s'élève à 704 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide le principe de versement d'une subvention à hauteur de 50% minimale de la dépense totale soit **352 €** à l'U.S St-Jean pour cette acquisition. La subvention ne sera cependant versée que sur présentation de la facture et au courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Le conseil municipal pourra revenir éventuellement sur le taux de subvention après compléments d'informations qui seront sollicités dans les prochaines semaines.

**146-2015 Devis d'alevinage :** Le maire précise les différentes démarches entreprises auprès de plusieurs pisciculteurs de la région et des tarifs obtenus. Il propose de ne réaliser cet alevinage qu'au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Une nouvelle consultation devra ainsi être réalisée en début d'année 2016. Cette proposition est acceptée par l'ensemble des conseillers présents.

### **147-2015 Contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de gestion :**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Le maire expose :

- ° l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- ° l'opportunité de confier au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence
- ° que le Centre de Gestion peut, dans le cadre de ses missions supplémentaires à caractère facultatif, souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la collectivité.
- ° que cette mission supplémentaire à caractère facultatif fera l'objet d'une convention spécifique à signer avec le Centre de Gestion lors de l'adhésion au contrat. Cette mission facultative fait l'objet d'une rémunération déterminée par le conseil d'administration du Centre de Gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents,

Décide :

La collectivité charge le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

La convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L : décès, accident / maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité / paternité / adoption, reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique.

Elle devra prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée de 4 ans et être gérées sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer les conventions en résultat.

**148-2015 Demande de remboursement de location salle** : Le maire informe le conseil municipal de la correspondance de l'amicale des étudiants de l'IFSI de Sarreguemines sollicitant le remboursement de la location de la salle qui devait avoir lieu le 02 octobre 2015. Il précise que le motif de l'annulation, liée à une décision de la directrice de l'établissement qui se base sur une circulaire ministérielle, est recevable pour l'annulation de location de salle. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents décide de rembourser à la dite amicale la totalité de la location de salle ainsi que les frais de nettoyage prévus. Une somme de **515,00 €** leur sera ainsi reversée via les services de la trésorerie.

**149-2015 Devis pour auto laveuse** : Le maire présente le devis de la société DEPHI pour le remplacement de l'auto laveuse de la salle A.J.L.C pour laquelle des dysfonctionnements sont maintenant fréquents et ce après près de 20 ans d'utilisation.

Le devis d'un montant de 2.500 € H.T soit 3.000,00€ T.T.C pour une auto laveuse NILFISK Type SC 351 est proposé au conseil. Diverses négociations commerciales ont été enclenchées par le maire au préalable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, retient la proposition de la société DEPHI pour un montant de **2.500,00 € H.T** soit **3.000,00 € T.T.C** Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire. L'acquisition ne se fera cependant que pour la fin décembre 2015.

**150-2015 Droit de place - cirque** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte un chèque d'un montant de **17 €** en guise de droit de place du cirque VENISSIA représenté par Monsieur Steve DUMAS Poste restante 53250 MADRE pour la période de début octobre 2015.

**151-2015 Convention d'activités 2016 entre la commune et les parents** : Le maire rappelle les grandes lignes de la réunion organisée le 18 septembre 2015 avec les parents à la salle A.J.L.C. Il précise qu'une convention doit être signée entre la commune et les parents dont les enfants sont gardés de 15h 30 à 16h 30, à l'issue de l'école.

Les modalités du projet de convention ont été transmises à chaque parent via les enseignants. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide les termes de la dite convention dont une copie est jointe à la présente délibération et autorise le maire à la signer.

**152-2015 Demandes de sorties scolaires** : Le maire présente les 2 demandes de la directrice de l'école maternelle pour des sorties scolaires. Il propose au conseil municipal de limiter dorénavant le nombre de sorties scolaires, financées par la commune, à **deux** par école et par année scolaire. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des conseillers présents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, prendra ainsi à sa charge les frais de transport liés aux sorties scolaires suivantes :

° sortie au musée des techniques faïencières de Sarreguemines du vendredi 11 mars 2016 : société TRANSDEV GRAND EST pour un montant de **115,00 €**.

° sortie à la ferme pédagogique GAEC MARIEMBOURG de GUEBLING du lundi 23 mai 2016 : société SOTRAM pour un montant de **182,00 €**.

**153-2015 Autorisations spéciales** : Le maire rappelle la délibération du 19 juin 2015 pour l'équipement de l'école élémentaire de 36 tablettes. Il précise également que cette opération n'était pas prévue initialement et donc budgétisée lors du vote du budget primitif 2015. Il convient d'adapter le budget 2015 en conséquence afin que la commande puisse être enclenchée et que la facture puisse ensuite être acquittée.

La dépense totale est de 25.000 € H.T soit **27.000 € T.T.C**; la subvention obtenue est de **18.000 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide les modifications budgétaires suivantes :

- \* compte 2111 - opération n° 1 : - 27.000 €
- \* compte 2183 - opération n° 3 : + 27.000 €.

**154-2015 Remboursement T.E.O.M 2015** : Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal compte tenu de l'absence de certaines données fiscales.

**155-2015 Commémoration du 11 Novembre 2015** : Le maire précise que la messe pour la communauté de paroisses Ste Cécile au Pays des Lacs se déroulera à Puttelange aux Lacs mercredi 11 Novembre 2015 à 9 heures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide d'organiser un dépôt de gerbe au Monuments aux Morts à 11 heures suivi d'un vin d'honneur. Le préau couvert des écoles sera utilisé à cette occasion. Une invitation sera faite aux habitants via l'Information aux Habitants.

La participation des écoles, avec notamment la lecture du message du Ministre délégué aux anciens combattants, sera encore à définir lors de la réunion du conseil d'école prévue le 06 novembre 2015.

La commission culture et sports et chargée de l'organisation de cette manifestation.

**156-2015 Loi NOTRe - Proposition du Préfet** : Le maire rappelle la délibération du 18 septembre à ce sujet. Il précise la proposition du Préfet en date du 12 octobre 2015 d'intégrer la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (C.A.S.C) au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il précise les différentes étapes qui sont liées à cette organisation dont notamment la consultation des différentes communes et des intercommunalités concernées. Il souhaite donner dans un premier temps des réponses aux questions que peuvent se poser les conseillers municipaux et propose de statuer sur la proposition du Préfet lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévu en novembre prochain, tout en étant toujours dans le délai de réponse imparti. Des compléments d'information seront encore communiqués par les services de l'Etat qui devront aider le conseil municipal pour le choix final.

**Divers et communication** : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Remerciements du colonel Bernard FRANOZ, SDIS de la Moselle.
- Information du conseil municipal sur les demandes de solde de versement des subventions d'assainissement auprès de l'A.E.R.M et du Conseil départemental ainsi que des demandes d'acomptes auprès du Conseil départemental pour l'aménagement des rues St-Jean et de l'Etang. Près de **120.000 €** de subvention sont ainsi attendus.
- Information du conseil municipal sur la situation des titres émis mais impayés car non encore recouverts par les services de la trésorerie pour un montant total de **16.575 €**.
- Opération des brioches de l'Amitié : montant total collecté : 812,26 € - frais : 316,07 € soit un bénéfice de **496,19 €** reversé à l'A.F.A.E.I de Sarreguemines.
- Retour jumelage à Sotzweiler : dimanche 12 juin 2016.
- Montant des prestations pour transports et mise en place de recyclés dans la forêt : **939,60 € T.T.C**
- Commande de sapins : à définir dès que possible.
- Les subventions à verser aux associations pour les animations jeunes 2015 seront analysées lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Des compléments d'informations sont encore nécessaires.
- Ramonage des conduites de cheminée et entretien des chaudières des bâtiments communaux. Point de la situation relative au ramonage restant de 2 cheminées.
- Courriers adressés à des habitants de la localité pour l'état des caniveaux dans certaines rues du village.
- Faucardeur : point de la situation pour la révision du moteur.

■ Absence du secrétariat de mairie pendant le mois d'octobre. Mesures conservatoires mises en œuvre durant cette période.

■ Inspection du village par la commission hygiène et sécurité : samedi 31 octobre 2015 à partir de 14 heures. Une Information aux Habitants sera réalisée par le maire sous 15 jours.

■ Demande d'échanges de terrains. Cette demande sera vue lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

■ Retour de la D.D.T de Metz sur le dossier AD Ap : des compléments d'information sont à fournir à la DDT.

■ Une remarque est formulée par M. Nicolas SAUVEGET quant à la participation des personnes à la manifestation de la remise des prix pour le concours des maisons fleuries 2015. Une mise à plat des inscriptions pour l'année 2016 sera faite par le maire.

La séance est levée à 22 heures.

Publié le 18 octobre 2015.

Le maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
Mme DRUI Anne	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
Mme JAOUAD Marie-Christine	Mme MARQUAND Catherine	M. POSSELT Henri	M. SAUVEGET Nicolas
		M. WILSIUS Régis	